

Programme LogisVert

Aide-mémoire pour le dépôt d'une demande d'aide financière – Achat et installation d'une thermopompe

Veillez à avoir en main :

- Votre **numéro de client** et votre **numéro de compteur**, qui se trouvent sur votre facture d'électricité.
- La **facture d'achat** de votre **thermopompe** précisant :
 - la date de la facture ;
 - vos nom et adresse (attention : le prénom, le nom et l'adresse sur la facture doivent être identiques à ceux indiqués sur la preuve de propriété) ;
 - l'adresse d'installation (si différente de l'adresse du ou de la propriétaire) ;
 - la date d'installation de l'appareil ;
 - le nom de l'entreprise qui a fait l'installation ;
 - le numéro de licence RBQ de l'entreprise ayant réalisé les travaux d'installation de la thermopompe ;
 - le numéro ENERGY STAR® de la thermopompe ;
 - le numéro de modèle de la thermopompe ;
 - la capacité de la thermopompe (en BTU) ;
 - les numéros de TPS et de TVQ ;
 - le coût des travaux et la mention « Payé ».

Assurez-vous également d'avoir les trois documents suivants **en version numérique** :

- Une **photo claire** de la plaque signalétique de l'appareil, sur laquelle le **numéro de modèle** et le **numéro de série** sont bien lisibles.
- La **facture d'achat** de votre thermopompe.
- Une **preuve de propriété** (par exemple votre compte de taxes municipales).

Vous avez tout en main ?



Vous pouvez [remplir le formulaire de demande](#).



Si vous avez besoin d'assistance, veuillez [prendre connaissance des directives détaillées](#).

